

Béarn

NOTRE RICHESSE...
NOTRE POPULATION

PLAN D'ACTION



2015-2018

Mise à jour : 2015-07-22

Vision

Le slogan de la municipalité de Béarn « Notre richesse... notre population » révèle bien l'importance qu'accorde le conseil municipal aux hommes, femmes et enfants vivant sur son territoire. C'est le bien-être de cette population qui guide les élus dans les prises de décisions en lien avec le développement de la municipalité, que ce soit économique, touristique ou sociocommunautaire. Les gens d'affaires offrent une diversité de commerces et de services. Les nombreux organismes développent une gamme d'activités sportives, récréatives et communautaires. Les artistes et artisans y déploient aussi leur talent. Les citoyennes et citoyens de tous âges sont solidaires et mobilisés autour des projets qui sont mis de l'avant. Projets souvent innovateurs, et ce, à plusieurs niveaux. La municipalité est reconnue pour la qualité de vie qu'elle offre à sa population. Cela, elle le doit au dynamisme de toute sa communauté.

Les valeurs qui doivent guider le plan d'action

Famille

Unité/entraide

Bien-être de la population

Harmonie entre les citoyens de tous âges (intergénérationnel)



Table des matières

Orientation 1

Déterminer le potentiel des bâtiments et infrastructures institutionnelles afin de planifier leur conservation, leur disposition ou leur acquisition et pour en maximiser l'utilisation par l'ajout de services..... Page 3

Orientation 2

Doter la municipalité et les citoyens d'outils permettent d'assurer l'embellissement du village, tant les propriétés publiques que privées..... Page 4

Orientation 3

Améliorer les communications et les moyens utilisés pour rejoindre la population locale et territoriale..... Page 5

O RIENTATION 1

Déterminer le potentiel des **bâtiments et infrastructures institutionnelles** afin de planifier leur conservation, leur disposition ou leur acquisition et pour en maximiser l'utilisation par l'ajout de services.

ACTIONS	PORTEUR	ÉCHÉANCIER
<i>Prendre position sur l'orientation, la vocation et l'aménagement des bâtiments et des parcs</i>	Conseil municipal et Comité de suivi	2018
<i>Recueillir les informations pertinentes par rapport à l'utilisation et au financement</i>	Agent de développement	2018
<i>Déterminer quels bâtiments doivent être conservés, disposés, acquis ou non</i>	Conseil municipal et Comité de suivi	2016
<i>Faire un plan d'aménagement et d'entretien pour les bâtiments qui seront conservés ou acquis</i>	Conseil municipal et Comité de suivi	2018
<i>Entreprendre des démarches pour trouver des programmes d'aides financières.</i>	Agent de développement	2018

O RIENTATION 2

Doter la municipalité et les citoyens d'outils permettant d'assurer l'embellissement du village, tant les propriétés publiques que privées.

ACTIONS	PORTEUR	ÉCHÉANCIER
<i>Rédiger une politique relative à l'embellissement des propriétés et ce, pour toutes les saisons de l'année</i>	Conseil municipal	2016
<i>Mettre en application les éléments de la politique d'embellissement qui touchent les propriétés publiques</i>	Conseil municipal et Comité de suivi	Été 2016



O RIENTATION 3

Améliorer les communications et les moyens utilisés pour rejoindre la population locale et territoriale.

ACTIONS	PORTEUR	ÉCHÉANCIER
<i>Mettre en place des outils de communication, tels le site Internet, le journal local, des panneaux, des dépliants, etc.).</i>	Conseil municipal et Comité de suivi	2016
<i>Développer la concertation entre les organismes du milieu et favoriser la formation de nouveaux comités.</i>	Comité de suivi	Automne 2015
<i>S'assurer de bénéficier des services offerts par les organismes territoriaux (ex. : Québec en forme, Carrefour jeunesse emploi, etc.)</i>	Agent de développement	En tout temps
<i>Mettre en place des panneaux d'affichages dans des endroits stratégiques</i>	Conseil municipal et Comité de suivi	2016
<i>Faire connaître nos bons coups aux moyens de différents médias (radio, télé communautaire, site internet, journaux, etc.)</i>	Conseil municipal	En tout temps
<i>Reconnaître et faire connaître à l'ensemble de la population les bons coups des citoyens, organismes, bénévoles, artistes et artisans locaux.</i>	Conseil municipal	Une fois par année

